



Adhésion à l'association Haut-Vivarais Equestre – 2017 –

hve07@netcourrier.com

L'année civile se termine et nous espérons qu'elle a été riche en activités équestres ! En vous espérant comblés, nous avons le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion pour une durée d'un an.

Il est nécessaire pour toute adhésion 2017 de fournir :

-soit une photocopie de Responsabilité Civile pratiquant Equiliberté (29€) (adhésion sur internet [www : http://equiliberte.org](http://equiliberte.org), dans l'onglet « Adhérez », bien conserver vos codes d'accès particuliers pour des modifications éventuelles, et bien stipuler l'appartenance à HVE, association adhérente à Equiliberté.)

-soit une photocopie de licence FFE (36 €),

-soit une attestation fournie par votre assurance individuelle multirisques, avec la mention :

« Responsabilité Civile couvrant la pratique de l'équitation d'extérieur, seul, en groupe ou en randonnées organisées en rallye »

(NB : En passant par Equiliberté, il est nécessaire d'avoir une « individuelle accident corporelle » personnelle)

ET une Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé :

-soit par Equiliberté (25 € pour le 1^{er} cheval et 18 € pour les suivants) (toujours sur internet, à la suite de la RC pratiquant)

-soit par le cabinet Generali Pezant (cf. extension licence FFE : 32 € pour le 1^{er} cheval et 21 € pour les suivants)

-soit une attestation RCPE fournie par votre assurance individuelle multirisques, avec la mention :

« Responsabilité Civile Propriétaire d'Equidé couvrant tous les dommages causés par mon cheval lorsque je ne le monte pas (chez moi, ou dans une pâture) »

(Pour information : si vous faites de la compétition en dehors des activités de l'association, vous devez obligatoirement avoir la licence FFE.)

Pour la sécurité de tous, le port du casque est conseillé.

La cotisation 2017 est fixée à 12 €.

Pour faciliter notre organisation, nous vous saurions gré de régler cette cotisation par chèque et d'y joindre le bulletin d'adhésion ci-dessous, que vous aurez bien entendu rempli (!), ainsi que les copies des pièces garantissant la sécurité de chacun (photocopies de RC et RCPE, de licence, attestations d'assurance...) et de les envoyer, par courrier à :

Mme Charlotte SUIRE
221 Route de Saint Roch
07340 PE AUGRES

En espérant vous compter une nouvelle année parmi nos adhérents, nous vous prions d'agréer, cavalières et cavaliers, meneuses et meneurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Les membres du bureau de HVE

N.B. : Les mineurs dont les parents ne sont pas adhérents à l'association ne peuvent pas adhérer à HVE.

Les parents adhérents, ayant des enfants mineurs qui veulent faire des activités (stages, randos...) avec HVE, gardent leurs enfants sous leur responsabilité et s'engagent à faire les activités avec eux.

Mme/M. :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone(s) :

E-mail :

Droit à l'image (cocher si autorisation) :



J'autorise HVE à prendre et diffuser des photos de moi dans le cadre de l'association et de son forum.

Montant de l'adhésion 2017 (du 1^{er} janvier au 31 décembre) : 12 €

En adhérant à l'association HVE, je m'engage à respecter ses statuts, mis à disposition au siège de l'association (et en pièce jointe de ce courrier).

Fait le

Signature de l'adhérent, accompagnée de « lu et approuvé » :

A